Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 056-215600065-20260319-DEL20260310_14-DE

Réf. : DEL20260310-14

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal d'AUGAN

L'an deux mille vingt-six, le 10 mars le Conseil Municipal de la Commune d'Augan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 19h38, sous la présidence de Monsieur LAUNAY Guénaël, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Date de convocation du Conseil Municipal : 04 mars 2026

PRESENTS (14) M. LAUNAY Guénaël, Mme ROUAUD Louise, M. RUAUD Fabrice, Mme MOHAER Céline, M. PERRICHOT Corentin, M. LE HENAFF Edouard, Mme RUAUD Annick, Mme CESARI Frédérique, Mme BERTHY Juliette, M. LABBE Benoît, Mme GEFFROY Aurélie, M. GUILLOTEL Alain, M. CHOTARD Alain, M. CHOTARD Clément.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (4) :
M. ROGER Grégory, ayant donné pouvoir à M. LAUNAY Guénaël.
M. RIALET Kévin, ayant donné pouvoir à Mme MOHAER Céline.
M. JOSSET Sylvain, ayant donné pouvoir à Mme ROUAUD Louise.
Mme LUCAS Marie-Thérèse, ayant donné pouvoir à M. CHOTARD Alain.

ABSENTS (1) :
Mme GICQUEL Lauréline.

Délibération DEL202600310-14 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION BADMINTON CLUB DU PAYS DE GUER POUR L'ANNEE 2026

Monsieur Fabrice RUAUD, Adjoint au Maire, délégué à la vie associative informe que nous avons reçu le 11 février dernier le dossier de demande de subvention de l'association Badminton Club du Pays de Guer pour un montant de 300,00 €. Après étude du dossier complet, le retard (date limite : 31 décembre 2025) du dépôt du dossier a été justifié par le président de l'association au motif d'un changement de conseil d'administration.
Après débats :

Il est demandé au conseil municipal :

D'approuver la proposition de subventions de 300,00 € pour l'association Badminton Club du Pays de Guer.
De prévoir les crédits nécessaires au chapitre 65 de la section de fonctionnement du budget principal 2026.
D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Fabrice RUAUD, Adjoint au Maire, à l'unanimité (Résultat du vote : 18 votes 0 pour, 0 vote contre, 0 abstention) des membres présents ou représentés :

Approuve la proposition de subventions de 300,00 € pour l'association Badminton Club du Pays de Guer.
Prévoie les crédits nécessaires au chapitre 65 de la section de fonctionnement du budget principal 2025.
Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Guénaël LAUNAY



Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées le 19/03/2026,
Et l'extrait au registre des délibérations ayant été transmis en préfecture le 19/03/2026